

Psychomotricien, une formation sans débouché

Depuis 2012, en Fédération Wallonie-Bruxelles, un millier de jeunes ont choisi pour leurs études supérieures le cursus en psychomotricité. Et pourtant, ce diplôme ne débouche sur aucun titre officiellement reconnu. Une réalité contre laquelle s'insurgent la Fédération des étudiants francophones (FEF) et l'Union professionnelle belge des psychomotriciens francophones (UPBPF).

La cause de l'impasse dans laquelle se retrouvent les jeunes diplômés remonte à 2012, quand le ministre de l'Enseignement supérieur, Jean-Claude Marcourt,

met en place cette formation. La ministre de la Santé de l'époque, Laurette Onkelinx, propose la reconnaissance de la psychomotricité comme profession paramédicale. Mais un an plus tard, la Commission responsable de cette reconnaissance refuse de l'accorder, arguant des différences de formation entre le nord et le sud du pays. Sans cette reconnaissance officielle, il est quasi impossible d'exercer dans le secteur paramédical. Quelle solution pour sortir de l'impasse ? À défaut d'un statut fédéral, la FEF et l'UPBPF exigent la mise en place d'un statut reconnu dans la partie francophone du pays. ■

Psychomotricien, des études pour rien ?

SANTÉ Mille étudiants privés de boulot

- ▶ Le cursus en psychomotricité ne débouche sur aucun titre officiellement reconnu.
- ▶ La FEF et l'Union professionnelle s'insurgent.

Nous avons l'impression qu'avec ce diplôme nous ne valons rien, alors que nous avons acquis une grosse formation paramédicale. Nous vivons avec un sentiment d'injustice permanent... » À la haute école Léonard de Vinci à Bruxelles, c'est l'angoisse ce lundi. Comme tous les lundis, tous les mardis, les mercredis... depuis bientôt trois ans. Clémence fait partie de ce millier d'étudiants ou jeunes diplômés à qui l'on a promis un avenir comme psychomotricien, une reconnaissance de leur « expertise dans les domaines de la psychologie, de la motricité et de la psychomotricité ». Clémence va quitter la haute école dans quelques mois mais, comme 200 diplômés en 2015 et des centaines d'autres à venir, elle pourrait ne savoir que faire de son diplôme.

Pour comprendre, il faut remonter à 2012 : suivant une ten-

dance européenne, le ministre Marcourt (PS) crée à ce moment une formation spécifique de trois ans. Dans le même temps, Laurette Onkelinx, alors ministre de la Santé, propose la reconnaissance de la psychomotricité comme profession paramédicale au sens de la loi sur les métiers de santé. Un an plus tard, la Commission ad hoc émet un avis défavorable, invoquant notamment des différences de formation entre la Flandre et la partie francophone du pays. Or, sans reconnaissance, difficile d'exercer dans un secteur où les métiers constituent autant de chasses gardées.

« Pour beaucoup, il est impossible de trouver un emploi, la profession n'étant pas réglementée » ANNE TAYMANS

Les étudiants ayant entamé leur formation à Liège, Tournai, Bruxelles, Namur ou Charleroi ne seront pas tous mis au courant, ou pas tout de suite. « Ils n'ont pas directement été informés des difficultés qu'ils risquaient de rencontrer pour la valorisation de leur diplôme », dénonce Brieuc Wathélet, président de la Fédération des étudiants francophones (FEF). Le problème est devenu criant lorsque les premiers diplômés sont arrivés sur le marché mi-2015... « Pour beaucoup, il est impos-

sible de trouver un emploi, la profession n'étant pas officiellement réglementée, explique Anne Taymans, présidente de l'Union professionnelle belge des psychomotriciens francophones (UPBPF). Il leur reste à tenter l'aventure comme indépendant ou à faire valoir individuellement leur compétence. » Impossible aussi de poursuivre leur cursus ou de postuler à l'étranger.

En sortir ? La FEF et l'UPBPF espèrent une reconnaissance nationale, mais n'y croient guère. À défaut, elles conjurent les écoles de bien informer leurs étudiants. Elles demandent aussi au mi-

nistre de l'Enseignement d'organiser le passage vers des formations complémentaires reconues. Elles exigent surtout, et en urgence, un statut valable dans la partie francophone du pays : un profil de fonction, des barèmes et un droit à l'embauche dans des crèches, maisons de repos, centres médicaux, homes pour moins valides...

Histoire que la formation payée par les deniers publics ne serve pas qu'à grossir les files du chômage. ■

ÉRIC BURGRAFF (avec Va. A.)

futurs diplômés C'est l'angoisse !

REPORTAGE

Haute école Léonard de Vinci à Bruxelles. Entre les étudiants de première et leurs collègues de troisième en psychomotricité, un fossé s'est creusé. En tout cas, concernant les angoisses liées à l'avenir de la profession.

Pour les plus âgés, à quelques mois du diplôme, l'angoisse est palpable. On le comprend dès les premiers mots échangés, au détour d'une discussion à l'allure solennelle. « *Je suis très stressée*, avoue Charlotte, étudiante et déléguée pour sa promotion. *Cette année, il y a des moments où j'ai presque touché le fond.* » Cours, stages, travail de fin d'études, réunions autour de la problématique... La jeune femme a comme une impression de « *trop-plein* ».

L'épuisement est physique et moral à la fois. « *Nous sommes fatigués d'un avenir incertain malgré ces études passionnantes et les importantes compétences acquises* », souligne Salif. Fatigués aussi de ce manque de reconnaissance que subit la profes-

sion, non seulement dans l'absolu, mais « *surtout dans le secteur paramédical* », ajoute l'étudiant. Son souhait le plus cher ? « *Que demain nous n'ayons plus à nous expliquer sur les intérêts de la psychomotricité.* » Des intérêts méconnus et sous-estimés par rapport à d'autres professions paramédicales. Or, « *nous sommes complémentaires aux kinés ou aux ergothérapeutes*, affirme Salif. *Pourquoi notre profession, notre spécificité, n'est-elle pas reconnue au même et juste titre ?* » Une profession que ces étudiants racontent et définissent avec passion : « *Comprendre l'individu dans sa globalité ; tisser un lien entre le physique et le psychique.* »

« Lier le corps à l'esprit »

À ce même moment, dans une autre salle de l'école, des apprentis psychomotriciens de 1^{re} année mettent d'ailleurs cette définition en pratique. « *Spinal, contre latéral, on relâche les épaules, on pousse.* » La voix du professeur « d'activités corporelles et expressivité psychomotrice » ré-

sonne dans la pièce. Les étudiants, à pieds nus, s'exécutent. Deux par deux, mains jointes, jambes et bras opposés, ils semblent connectés.

« *On apprend à trouver notre équilibre à partir du centre de notre corps*, indique Natacha, étudiante concentrée. *On a tendance à utiliser séparément les différentes parties du corps, c'est pourquoi on est souvent tendus. L'idée, ici, est de tout reconnecter en liant le corps et l'esprit.* »

L'ambiance est sérieuse et légère à la fois. Les difficultés liées à la profession ? « *On entend des choses, mais on n'a pas de réelle information*, lance une étudiante. *On est interpellés, ça nous inquiète.* » Pour autant, ils avouent ne pas s'épuiser à y penser : « *On s'investit déjà fort dans la formation, alors si en plus on doit se battre...* » S'ils semblent aussi passionnés que leurs aînés, les étudiants de première conservent une certaine insouciance, se disant peut-être qu'à la veille de recevoir leur diplôme, tout sera, pour eux, résolu. ■

VALENTINE ANTOINE